

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Conseiller technique en hydraulique

- Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Physique, ingénierie, mécanique, terre et environnement (PIMTE)

Établissement déposant : Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Conseiller technique en hydraulique* (CTH) est rattachée depuis juin 2013 à l'UFR Physique - ingénierie - matériaux - terre et environnement de l'Université Joseph Fourier - Grenoble (UJF). Il s'agit d'une formation entièrement en alternance, avec un rythme de travail de deux semaines en enseignement et de trois semaines en entreprises. Les 14 semaines de cours sont dispensées à part égales entre l'UJF à Grenoble et l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de la Côte-Saint-André, département Isère.

La licence professionnelle forme des techniciens supérieurs dans les domaines de l'environnement, de l'assainissement et du traitement d'eau potable. Elle met l'accent sur les mesures hydrométriques, topographiques, la représentation spatiale et la réglementation de l'eau. L'objectif de la formation est de répondre aux besoins en personnels qualifiés, gestionnaires de réseaux et d'aménagements hydrauliques. Les diplômés trouvent des débouchés comme : technicien hydraulicien, dessinateur projeteur, technicien des réseaux, cartographe des réseaux, technicien chargé d'études en bureau d'études ou dans les services techniques des collectivités territoriales.

## Avis du comité d'experts

Les enseignements sont cohérents avec les connaissances demandées et sont organisés autour d'une progression du théorique vers l'appliqué sur le terrain et via les projets. Les métiers visés par la licence professionnelle CTH sont bien renseignés et correspondent à la formation. 30 % des enseignements, plutôt correspondant au cœur de métiers de la licence professionnelle CTH, sont mutualisés avec la licence professionnelle *Economie, gestion durable de l'eau et des territoires* portée par l'Université Pierre Mendès France - Grenoble.

Rattachée jusqu'en 2013 à une licence de géographie, cette formation trouve maintenant toute sa place dans l'offre de formation du domaine Sciences de la terre et de l'environnement, à l'UFR Physique-Ingénierie-Terre-Environnement-Mécanique de l'UJF. Ce nouvel environnement pourrait augmenter sa visibilité dans le contexte concurrentiel d'autres licences professionnelles qui recrutent au niveau régional, mais qui ne sont pas totalement en recouvrement (Annecy, Chambéry, Lyon). Un point fort de cette formation est la convention de partenariat avec l'Établissement public local d'enseignement et de Formation professionnelle agricole qui par son réseau peut favoriser le recrutement. La question du rapprochement de la licence professionnelle CTH et de la licence professionnelle *Economie, gestion durable de l'eau et des territoires* pour former un seul diplôme avec deux spécialités ne peut pas être analysée dans ce dossier. Cependant celui-ci fait apparaître un tronc commun de 60 % d'enseignements. A terme, il est possible de s'interroger sur le devenir de ces formations, seront-elles complémentaires, concurrentielles, ou délivreront-elles un seul diplôme et dans quel domaine ?

Sur un total d'heures d'enseignements de 419 heures, les enseignants-chercheurs interviennent à hauteur de 123h (29 %), d'autres enseignants conventionnés de l'EPLEFPA Côte-Saint-André pour 166 h (39 %) et les professionnels pour 130h (32 %). Les intervenants extérieurs sont motivés et proviennent des entreprises et collectivités de la région. Leur intervention pourrait être augmentée. Le rattachement nouveau à l'UFR PhITEM et le changement de responsable devraient faire évoluer l'organisation de la formation avec plus de cohérence entre les deux sites d'enseignement et dans le cadre du domaine STE.

La licence professionnelle *Conseiller technique en hydraulique* s'adresse, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, à des étudiants titulaires d'un diplôme Bac+2 (majoritairement BTS ou BTSA) ; la formation est ouverte en validation d'acquis de l'expérience et formation continue. Il y a peu d'étudiants inscrits (huit

étudiants en 2012 et 2013) ce qui pose plusieurs questions sur son attractivité, le manque d'informations sur son existence, ou l'incertitude des débouchés. Il conviendrait de mener une réflexion pour éventuellement envisager l'opportunité d'une évolution de cette licence.

L'insertion professionnelle dans les entreprises où a été faite l'alternance est variable. La majorité des contrats proposés par les entreprises n'offrent pas de perspectives de recrutement à l'issue de la formation ; les objectifs immédiats d'insertion professionnelle ne sont alors pas forcément satisfaits, et il y a parfois de ce fait poursuite d'études. Pour la dernière promotion de huit étudiants, l'enquête indique trois contrats de travail dans l'entreprise de leur alternance, deux en poursuite d'études, deux en recherche d'emploi, un en situation inconnue, ce qui n'est pas satisfaisant en termes de taux d'insertion professionnelle.

## Éléments spécifiques

Place de la recherche	Cette nouvelle formation devrait bénéficier comme la L3 professionnelle <i>Prospection et protection des ressources souterraines</i> de l'environnement recherche d'excellence de l'UJF dans le domaine des Sciences de la terre et de l'OSUG. La visibilité de cette formation pourrait ainsi être renforcée en complément du réseau des formations du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est nette car tous les étudiants sont en alternance. Néanmoins le pourcentage d'heures d'enseignements dispensées par les professionnels du secteur privé apparaît un peu faible.
Place des projets et stages	La licence est une formation en alternance donc il n'y a pas de stages <i>sensus stricto</i> .
Place de l'international	La place de l'international n'est pas commentée dans le dossier ce qui n'est pas particulièrement important dans cette formation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Après des problèmes liés au positionnement de la licence puis une désorganisation empêchant son ouverture en 2013, en 2014 les candidatures de qualité furent plus nombreuses (25 principalement DUT et BTS). Cependant la formation a ouvert uniquement avec sept apprentis. Bien qu'il y ait eu une sélection, on se demande où sont passés les effectifs. Cette situation traduit peut-être un problème pour trouver les entreprises pour l'alternance.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement est en alternance. Le tuteur effectue plusieurs visites dans l'entreprise, les maîtres de stages sont réunis deux fois par an (début et fin) avec l'équipe pédagogique. Ils participent aussi au conseil pédagogique et au comité de pilotage.  Il est fait une part intéressante aux logiciels classiques de bureaux d'études du domaine. Les dispositifs de plates-formes numériques pédagogiques, cahiers numériques et forum d'échange pédagogiques ne remportent pas de succès. Il faudrait mettre en place une politique visant à former et à inciter aussi bien les enseignants que les étudiants.
Evaluation des étudiants	Il semble que l'évaluation suive celle du champ de formation. Une grande importance est donnée au contrôle continu.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'annexe descriptive au diplôme est manquante.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est peu renseigné.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un comité de perfectionnement existe et se réunit une fois par an ; cependant sa composition n'est pas indiquée dans le dossier. Un conseil pédagogique avec intervenants extérieurs et maîtres de stage se réunit en fin d'année.
--	--

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Formation reposant sur l'alternance principalement sur l'apprentissage mais aussi en contrat de professionnalisation.
- Existence d'un accord avec l'enseignement agricole.

### Points faibles :

- Problème de coordination entre les universitaires et les professionnels de l'enseignement agricole.
- Le pourcentage insuffisant des heures des professionnels dans le cœur du métier.
- L'insertion professionnelle n'est pas satisfaisante au vu des éléments du dossier.

### Conclusions :

Cette licence professionnelle est pertinente et repose sur un bon tissu socio-économique. Cependant, des difficultés pour le recrutement et le placement en fin de cursus doivent interroger les responsables de la formation. Son rattachement récent au champ *Physique, ingénierie, mécanique, terre et environnement* devrait lui permettre une meilleure visibilité auprès des bureaux d'études, PME et collectivités territoriales en complément du monde agricole. La réflexion en cours concernant l'opportunité d'une évolution de cette licence ne peut qu'être encouragée.

# Observations de l'établissement

**Mention de Licence professionnelle Conseiller technique en hydraulique**

Madame, Monsieur,

Nous remercions vivement le Comité d'Evaluation pour l'analyse conduite et la qualité des remarques transmises.

Les commentaires et éléments fournis seront pris en compte dans les dossiers d'accréditation que nous allons faire remonter prochainement à la DGESIP.

Concernant cette mention de diplôme, nous avons relevé quelques observations que nous nous permettons de vous formuler :

**Observations :**

Extrait du rapport HCERES

Les enseignements sont cohérents avec les connaissances demandées et sont organisés autour d'une progression du théorique vers l'appliqué sur le terrain et via les projets. Les métiers visés par la licence professionnelle *CTH* sont bien renseignés et correspondent à la formation. 30 % des enseignements, plutôt correspondant au cœur de métiers de la licence professionnelle *CTH*, sont mutualisés avec la licence professionnelle *Economie, gestion durable de l'eau et des territoires* portée par l'Université Pierre Mendès France - Grenoble.

Rattachée jusqu'en 2013 à une licence de géographie, cette formation trouve maintenant toute sa place dans l'offre de formation du domaine Sciences de la terre et de l'environnement, à l'UFR Physique-ingénierie-matériaux-terre et environnement de l'UJF. Ce nouvel environnement pourrait augmenter sa visibilité dans le contexte concurrentiel d'autres licences professionnelles qui recrutent au niveau régional, mais qui ne sont pas totalement en recouvrement (Annecy, Chambéry, Lyon). Un point fort de cette formation est la convention de partenariat avec l'Etablissement public local d'enseignement et de Formation professionnelle agricole qui par son réseau peut favoriser le recrutement. La question du rapprochement de la licence professionnelle *CTH* et de la licence professionnelle *Economie, gestion durable de l'eau et des territoires* pour former un seul diplôme avec deux spécialités ne peut pas être analysée dans ce dossier. Cependant celui-ci fait apparaître un tronc commun de 60 % d'enseignements. A terme, il est possible de s'interroger sur le devenir de ces formations, seront-elles complémentaires, concurrentielles, ou délivreront-elles un seul diplôme et dans quel domaine ?

**Commentaires relatifs aux passages surlignés :**

1. Erreur d'interprétation : Il y a bien 30% de contenus communs, mais ils sont réalisés de façon distincte, c'est à dire qu'ils ne sont pas mutualisés.
2. Précision: Il s'agira de deux parcours complémentaires dans la même mention.

**Éléments spécifiques de la mention**

Extrait du rapport HCERES

Extrait du rapport HCERES

<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>	<p>Après des problèmes liés au positionnement de la licence puis une désorganisation empêchant son ouverture en 2013, en 2014 les candidatures de qualité furent plus nombreuses (25 principalement DUT et BTS). Cependant la formation a ouvert uniquement avec sept apprentis. Bien qu'il y ait eu une sélection, on se demande où sont passés les effectifs. Cette situation traduit peut-être un problème pour trouver les entreprises pour l'alternance.</p>
--	---

Précision relative au passage surligné : La recherche de contrats d'apprentissage est de la responsabilité première des candidats.

Extrait du rapport HCERES

<p><b>Suivi de l'acquisition des compétences</b></p>	<p>Les annexes descriptives au diplôme et fiches RNCP sont manquantes.</p>
--	--

Commentaire relatif au passage surligné : La fiche RNCP a pourtant bien été jointe au dossier par le responsable de la formation.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

Extrait du rapport HCERES

### Conclusions :

Cette licence professionnelle est pertinente et repose sur un bon tissu socio-économique. Cependant, des difficultés pour le recrutement et le placement en fin de cursus doivent interroger les responsables de la formation. Son rattachement récent au domaine **Physique, ingénierie, mécanique, terre et environnement** devrait lui permettre une meilleure visibilité auprès des bureaux d'études, PME et collectivités territoriales en complément du monde agricole. La réflexion en cours concernant l'opportunité d'une évolution de cette licence ne peut qu'être encouragée.

Commentaire relatif au passage surligné : L'intitulé est inexact, le nom de l'UFR est *Physique-Ingénierie-Terre-Environnement-Mécanique*

Commentaire général :

La réflexion en cours et en particulier le regroupement de cette LPro CTH avec la LPRO EGEDUET de l'UPMF avec deux parcours complémentaires cherchera à répondre aux défauts identifiés.

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle OLIVIER

Vice-Présidente Formation et Pédagogie Numérique

